

Sommaire

Santé

« IRP AUTO, un partenaire stratégique » 1

Services

« AUTO PAIE : un très bon choix » 2

La gouvernance IRP AUTO 4

Prévoyance

Que faire en cas d'arrêt de travail ? 3

Prévention

Le risque chimique 3

Action sociale

Le dispositif pour les aidants 4

Dans ce numéro

- Rencontre avec l'une d'entre vous Emmanuelle DURAND ; elle a délégué à IRP AUTO la gestion dématérialisée de la paie de ses salariés.
- Quand l'un de vos salariés vous informe de son arrêt de travail, IRP AUTO vous rappelle les trois étapes à suivre.
- Vos salariés et vous êtes peut-être quotidiennement confrontés au risque chimique ? Découvrez l'accompagnement et les informations prévention proposés par IRP AUTO.
- À l'occasion de la journée des aidants le 6 octobre, présentez à vos équipes les aides IRP AUTO pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Bonne lecture !

Suivez-nous sur [Linked in](#)

Santé



« IRP AUTO est un véritable partenaire stratégique »

Rencontre avec Ugo PONCHON, Directeur des Ressources Humaines du Groupe Mary, Lisieux (Calvados). Ce groupe familial fait confiance à IRP AUTO pour protéger ses plus de 2 000 salariés en santé et prévoyance.

Je suis pleinement satisfait de la capacité d'IRP AUTO à prendre en compte les spécificités de notre groupe, à la fois multimétier, multimarque et multisite. Toujours à l'écoute de nos besoins, ils se montrent très réactifs pour nous fournir **des solutions de couverture santé pertinentes**. Ils proposent également des services qui simplifient la vie de nos salariés. IRP AUTO est bien plus qu'un prestataire, c'est un **véritable partenaire stratégique**... En tant que spécialiste de la protection sociale des professionnels de l'automobile, IRP AUTO nous apporte bien plus qu'une couverture : il nous accompagne avec des solutions adaptées à nos besoins et aux défis RH des chefs d'entreprise.



.....
Ugo PONCHON, Directeur des Ressources Humaines du Groupe Mary, Lisieux (Calvados)



Découvrez le témoignage complet en vidéo sur www.irp-auto.com.



Pour la seconde année consécutive, IRP AUTO a été nommé au Palmarès Capital « Meilleures assurances 2025-2026 » dans la catégorie « complémentaire santé ». Cette distinction témoigne de la satisfaction des clients envers nos services santé. Elle reflète aussi nos valeurs fondées sur la recherche d'efficacité, pour proposer à nos clients des solutions adaptées.



Services



« AUTO PAIE est un très bon choix »

Rencontre avec Emmanuelle DURAND, présidente de la société EMGIMA, spécialisée dans l'entretien et l'équipement automobile, franchisée Norauto et implantée à Château-Thierry (Aisne). À la recherche d'une solution de gestion simple, qualitative, compétitive et à jour des dernières dispositions réglementaires pour réaliser les fiches de paie de ses 12 salariés, elle a choisi AUTO PAIE.

Précédemment, je confiais la gestion des paies à un cabinet comptable, mais je n'étais pas totalement satisfaite de la qualité de la prestation et son coût me paraissait trop élevé. Je cherchais une solution en ligne accessible en permanence. Quand j'ai reçu un courriel de présentation d'AUTO PAIE, je me suis inscrite à une visioconférence de démonstration qui m'a convaincue. J'ai été très bien accompagnée par l'équipe AUTO PAIE, qui a repris l'historique des données de paie, et a même relevé des erreurs dans les documents établis jusqu'alors. Le paramétrage initial réalisé avec ma conseillère



IRP AUTO s'est très bien déroulé et les deux séances de présentation en ligne m'ont permis de m'approprier facilement cet outil très intuitif. J'ai pu très vite ensuite saisir mes premiers éléments de paie depuis mon espace employeur. Je suis très satisfaite de la simplicité et du coût d'AUTO PAIE. **Je gagne un temps précieux** que je peux consacrer à mon entreprise et comme c'est une solution dédiée aux professionnels de l'automobile, je suis certaine de sa **conformité conventionnelle**. Assurée d'avoir fait le bon choix, je conseille AUTO PAIE aux autres franchisés Norauto lors de nos réunions.



Emmanuelle DURAND, présidente de la société EMGIMA Château-Thierry (Aisne), 12 salariés.



Pour découvrir d'autres témoignages AUTO PAIE, rendez-vous sur www.irp-auto.com.



■ Rejoignez la communauté AUTO PAIE

Suivez l'exemple d'Emmanuelle DURAND et découvrez comment simplifier la gestion de vos paies !

Inscrivez-vous à l'une de nos **Webconférences** pour découvrir les avantages du service AUTO PAIE.

Pour toute souscription avant la fin de l'année, profitez de **50 % de remise** sur les frais d'accompagnement et de prise en main de l'Espace employeur¹ !



■ L'essentiel d'AUTO PAIE

- ⊕ **rapide** : vous automatisez la création de vos bulletins de paie en toute simplicité.
- ⊕ **de contrôle** : suivez chaque étape du processus depuis une interface unique et intuitive.
- ⊕ **de sérénité** : vos paies sont toujours conformes aux dernières obligations légales et conventionnelles.

¹ Offre valable pour un démarrage des prestations de paies par AUTO PAIE entre le 01/11/25 et le 31/01/2026, non cumulable avec d'autres promotions.



Services



Que faire en cas d'arrêt de travail ?

Quand un de vos salariés vous informe de son absence, il suffit de déclarer l'arrêt de travail dans votre DSN. IRP AUTO vous rappelle les trois étapes clés à suivre.

1 - Vérifiez que la durée est bien mentionnée sur l'arrêt de travail, car elle sera nécessaire pour réaliser votre DSN.

2 - **Quelle que soit la durée de l'arrêt de travail, déclarez-le via votre DSN.** Une fois saisi dans votre DSN ces informations sont automatiquement transmises à la **Sécurité sociale et à IRP AUTO**. Vous n'avez aucune démarche complémentaire à réaliser² et gagnez ainsi un temps précieux !

3 - Pour suivre les indemnités versées par IRP AUTO dans le cadre de votre Régime de prévoyance obligatoire (RPO), voire des garanties complémentaires (GSP) éventuellement souscrites par votre entreprise, rendez-vous sur votre Compte entreprise IRP AUTO.

Important : Si vous n'avez pas encore créé votre Compte entreprise, [cliquez ici](#) et laissez-vous guider. C'est simple, rapide et gratuit !



La solution IRP AUTO pour protéger votre trésorerie

Souscrivez au « Pack sécurité », il associe deux garanties à tarif préférentiel :

- « **Mensualisation** » : le complément entre le salaire net dû par l'employeur et les indemnités journalières brutes de la Sécurité sociale sont pris en charge par IRP AUTO dès le 1^{er} jour d'arrêt de travail.
- « **Décès** » : un capital décès supplémentaire est versé aux proches.

À noter : une bonne protection sociale, c'est aussi un formidable atout à valoriser auprès de vos salariés pour les fidéliser ou pour attirer de nouvelles recrues.

Prévention



Risque chimique : 2^e cause de maladie professionnelle³ en France

Parce que les professionnels des services de l'automobile sont souvent exposés au risque chimique (gaz d'échappement, solvants, huiles, carburants, aérosols, poussières, etc.), IRP AUTO met à votre disposition un dispositif complet pour vous accompagner dans votre démarche de prévention.

■ Des interventions en entreprise

Vous souhaitez sensibiliser vos salariés aux enjeux du risque chimique, vous avez besoin d'aide pour réaliser un diagnostic, vous aimeriez être guidé pour utiliser le logiciel SEIRICH⁴ : rendez-vous sur votre Espace Solidarité Prévention et réservez l'intervention de votre choix⁵. Un expert vous accompagnera au sein même de vos locaux.



L'intervention d'IRP AUTO a été très riche en apprentissage pour nos collaborateurs et très instructive. Nous avons notamment approfondi nos connaissances sur comment gérer les produits, comment les stocker et comment stocker les déchets des produits chimiques.

Sophie MUNCHOW, responsable hygiène sécurité environnement, SPEEDY France.

■ Et des supports accessibles en ligne

Vous préférez approfondir vos connaissances en toute autonomie ? Des e-learning et supports d'information sont disponibles en quelques clics sur votre Espace Solidarité Prévention. Accédez à un ensemble de ressources (guide, cahier la preuve par neuf, etc.) constamment mises à jour pour renforcer vos compétences et assurer la sécurité de vos équipes.



Pour en savoir plus et réserver votre intervention, rendez-vous sur www.irp-auto.com



² L'envoi d'une déclaration d'arrêt de travail (DAT) n'est plus nécessaire.

³ Source : ameli.fr

⁴ Le logiciel Seirich (Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel) a été développé par l'INRS.

⁵ Cette intervention est réservée aux entreprises de la branche des services de l'automobile avec salariés.



Services



Une journée au cœur de la gouvernance IRP AUTO

Les assemblées générales de neuf des institutions du groupe IRP AUTO ont réuni près de 100 administrateurs et délégués le mercredi 11 juin 2025. Retour sur cette journée très riche.



■ Piloté par et pour les professionnels de l'automobile

Cette journée d'échanges et de débats a été l'occasion de partager avec les administrateurs et délégués présents, le bilan et les actualités d'IRP AUTO, mais aussi les orientations stratégiques et les témoignages de clients sur nos services.

Noël POUDEROUX, président IRP AUTO : « Nous sommes une organisation paritaire, sans but lucratif, au service exclusif de la branche et de ses professionnels. Les administrateurs IRP AUTO sont sur le terrain, ils connaissent les réalités de la Branche, et ils portent, au quotidien, l'image, les valeurs et les engagements du Groupe. »

■ Engagés pour vous depuis près de 80 ans

IRP AUTO se positionne comme un apporteur de solutions pertinentes en proposant aux professionnels de la branche des services de l'automobile les meilleures prestations en termes de protection sociale, aux meilleurs coûts.

Sylvain LÉ, vice-président IRP AUTO : « Notre ambition est de devenir un véritable levier de compétitivité pour les entreprises de la Branche, avec une approche pragmatique, orientée vers des solutions concrètes et durables. »



Devenez administrateur d'IRP AUTO !

C'est une occasion unique de défendre les intérêts des femmes et des hommes de la branche des services de l'automobile, tout en enrichissant vos compétences et en élargissant votre réseau professionnel. Rapprochez-vous de votre organisation professionnelle ou syndicale !

En savoir plus.



Action sociale



Salariés aidants : une journée pour en parler !

Chaque année, le 6 octobre met en lumière les 11 millions d'aidants en France, dont 20 % sont encore en activité professionnelle. Ils mettent souvent leur propre vie entre parenthèses au bénéfice de leur proche vulnérable.

Profitez de cette date pour **faire connaître les solutions IRP AUTO** à vos salariés concernés et réduire l'impact de ces situations sur l'activité de votre entreprise.

Aides financières, soutien psychologique, solutions de répit, formations, séjours vacances adaptés, etc. IRP AUTO propose des solutions pour soutenir vos salariés aidants et minimiser l'impact de leur situation sur votre entreprise. En faisant connaître ces aides à vos équipes, vous participez à instaurer un environnement de travail bienveillant, à éviter l'épuisement, mais aussi les risques d'accident et l'absentéisme.



Pour en savoir plus sur les aides et solutions proposées par IRP AUTO :

- rendez-vous sur www.irk-auto.com
- inscrivez-vous à la Webconférence le mardi 4 novembre à 10 h.

